



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



DIPLÔME APPROFONDI DE LANGUE FRANÇAISE

DALF C1

Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

le directeur général de France Éducation international atteste que :

Yeva TANTSEVA

né(e) le 20/03/2004 à Louhansk (UKRAINE)

*a satisfait aux épreuves du Diplôme approfondi de langue française niveau C1,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 20/07/2025

Le directeur général de France Éducation international

n° de candidat : 380044018974

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : TANTSEVA Yeva

Date et lieu de naissance : 20/03/2004 Louhansk (UKRAINE)

N° de candidat : 380044018974

Conformément aux dispositions du décret n°2020-1196 du 29 septembre 2020, le titulaire de ce diplôme a satisfait aux épreuves constitutives du Diplôme approfondi de langue française niveau C1, avec les résultats suivants :

session : 202506T

centre d'examen : Kiev - IF (UKRAINE)

Compréhension de l'oral

note : 21.00 / 25

Compréhension des écrits

note : 23.50 / 25

Production écrite

note : 13.50 / 25

Production orale

note : 15.00 / 25

NOTE FINALE : 73.00 / 100

Le DALF niveau C1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 380044202506T7353140 hhhhhh



381-382